

**DECLARATION CGT**  
**CONFERENCE NATIONALE AGEFOS PME**  
**JEUDI 19 Novembre 2009.**

Bonjour,

La chance que nous avons au sein des instances paritaires AGEFOS, c'est que l'on peut tout se dire, que l'on s'écoute, que l'on y réfléchit et qu'au final nous arrivons à arrêter un positionnement de l'AGEFOS répondant aux intérêts des salariés, des entreprises et des territoires.

Alors nous allons tout nous dire...

### **Sur le contexte**

Pour la CGT, la crise économique actuelle ne saurait occulter la question du défi inédit qui est devant nous : celui du renouvellement des qualifications et compétences des salariés qui vont partir dans les 10 ans à venir.

Il ne faudrait pas, que pour lutter contre la montée du chômage, se mettent en place des solutions qui ne fassent qu'accélérer les déficits de compétences à venir.

Les mesures gouvernementales sur la recherche de la prolongation d'activité des seniors ne sont-elles pas déjà, un aveu du retard pris en termes d'anticipation de la Gestion Prévisionnelle des Emplois et Compétences dans les entreprises ?

### **Dans ce contexte la CGT tient à rappeler à grand traits ses principales orientations**

La formation professionnelle est un droit constitutionnel facteur d'émancipation des salariés et des citoyens. La formation initiale et la formation continue sont des éléments constitutifs de l'évolution de la qualification d'un salarié. Elles doivent lui permettre de construire un parcours professionnel valorisant avec une progression de carrière et une réelle progression salariale. Vous connaissez tous les propositions de sécurité sociale professionnelle et de sécurisation des parcours professionnels portées par la CGT.

Dans cette période, la formation des salariés est un levier essentiel et incontournable pour relever le défi démographique. La bonne gestion du renouvellement des qualifications et compétences constitue un triple défi :

-Un défi pour la compétitivité et la productivité des entreprises...et c'est la CGT qui le dit...

-Un défi de société en termes d'équilibre des financements de la protection sociale et de gestion du plein emploi

-Un défi majeur en termes de mobilisation et de persuasion des salariés, sur les enjeux de GPEC pour qu'ils s'investissent dans la formation. Et sur cet enjeu nous devons sans doute prendre des initiatives de communication paritaires novatrices jusqu'au face à face paritaire avec les salariés.

Comment développons-nous l'appétence des salariés à la formation au rythme correspondant aux véritables enjeux du moment ?

C'est aussi pour cela que nous devons lutter résolument contre les inégalités d'accès à la formation, notamment dans les TPE et sur les publics prioritaires de bas niveau de qualification, les femmes et les seniors.

La CGT regrette que les propositions de formation initiale différée portées dans l'ANI de janvier 2009 n'aient pas trouvé de traduction dans le projet de loi.

### **La nouvelle loi : menaces et opportunités**

-La loi va se traduire par un certain niveau de regroupement des OPCA et la CGT tient à réaffirmer que pour nous, il faudra viser à terme l'existence d'un seul réseau interprofessionnel permettant de respecter les identités professionnelles de chacun et la complémentarité des financements.

-Concernant les interdictions de cumul de fonction d'administrateur AGEFOS et salarié d'un organisme de formation ou membre du CA d'un OF, la CGT souhaite que le secrétaire d'Etat à l'emploi et à la formation ne précipite pas la mise en œuvre de l'article 6351-4 de la loi en donnant du temps aux organisations pour réorganiser leurs délégations.

-D'une concertation autour de l'ANI démarrée dans une période hors crise économique avec une sous consommation du financement de la professionnalisation, nous sommes passés au moment du bouclage de la loi dans une situation de crise économique avec une crise du financement des besoins de formation. Le gouvernement qui escomptait au départ récupérer une manne dans la poche des OPACIF, des OPCA et sur le financement des plans de formation risque avant même la mise en place du prélèvement de 13% du FPSPP va-t-il devoir sortir de l'argent d'entrée de jeu ?

La mutualisation du CIF et de la professionnalisation qui existait au niveau du FUP à hauteur de 380 millions continuera-t-elle d'exister ? Comment le gouvernement trouvera-t-il les besoins de financement de 900 millions d'€ pour les 500 000 salariés et les 200 000 demandeurs d'emploi en plus à former ? Avec une simulation de financement du FPSPP par le 13% à hauteur de 830 millions d'€, d'après la CGT, avant même de mettre le FPSPP en œuvre il lui manque déjà 500 millions d'€ de financement pour ne pas déshabiller la mutualisation actuelle et honorer les objectifs de qualification et requalification supplémentaires annoncés.

Dans ces conditions : quelle sera la contractualisation promise entre le gouvernement et le FPSPP ?

Sans doute que dans les décrets à venir, sur le niveau de qualité des périodes de professionnalisation et des contrats de professionnalisation finançables par le FPSPP, va être sensiblement remonté. La fixation d'un seuil de durée minimale pour les périodes et le fait que les périodes et les contrats devront être certifiant, sont une bonne chose. Cela aura aussi pour effet de renvoyer sur le financement du plan de formation, des actions qui n'auraient jamais du le quitter. Nous

sommes aussi pour que l'AGEFOS pose la question de la reconnaissance systématique des formations certifiantes dans les grilles de classification de branche, pour participer à une meilleure reconnaissance de la formation.

Mais ne nous perdons pas dans les effets de la ponction du 13% du FPSPP sur le financement de la formation, pour la CGT, les enjeux fondamentaux du besoin de financement sont d'un tout autre niveau.

### **Le besoin de revoir le niveau de financement**

Pour la CGT il devient primordial de regarder en face la réalité des besoins de financement de la formation pour tenter de juguler l'hémorragie des qualifications et compétences par les départs en retraite.

Pour cela il faut rapidement doubler l'effort de formation actuel pendant toutes les années à venir pour anticiper et gérer les effets falaise de la pyramide des âges dans l'immense majorité des entreprises. Faute de cela le trou de compétences à venir nous empêchera d'assurer la relance indispensable de l'économie nationale.

Les TPE et PME se plaignent déjà du pillage par les grandes entreprises de leurs ressources internes

Parlons nous franchement : n'en déplaise à la CGPME qui s'est cabrée sur la non augmentation du financement de la formation en entrant dans la négociation de l'ANI, cette position n'est pas tenable et la France ne relèvera pas le défi historique qui est devant nous sans revoir le niveau de financement de la formation.

### **Plusieurs indicateurs montrent que c'est possible ; Source projet de loi de finance 2010**

Nous sommes passés nationalement toutes entreprises confondues de 3,3% des MSBA consacrées à la formation en 1993 à 2,9% en 2007

Si les dépenses globales de formation professionnelles et d'apprentissage sont restées constantes en € constant depuis 10 ans elles ne représentent que 1,5% du PIB en 2007

Si le taux d'accès à la formation est passé de 28% à 42% en 30 ans c'est au détriment des durées de formation qui sont passées de 70 H/an à moins de 20 H/an en 2007.

Au niveau de notre AGEFOS les collectes (Plan + de 10)+ ( Plan de – de 10)+ (Professionnalisation) sont restées constantes de 2005 à 2009. L'augmentation de 165 000 formations entre 2005 et 2008 est une bonne chose mais elle s'est réalisée en raison du raccourcissement des durées de formation, par un transfert de financement du plan vers la professionnalisation et un recours accru au FUP à un niveau très important. A hauteur de 94 M€ fin 2009 soit l'équivalent de 38% de notre collecte en professionnalisation.

On ne peut pas dire que ces évolutions soient suffisamment en phase avec les défis à relever.

En première étape, la CGT propose que l'AGEFOS réfléchisse à une campagne de sensibilisation des entreprises pour que toutes les entreprises montent leur contribution Plan+ Professionnalisation à hauteur de 1,4%

Rapidement, face au doublement des flux de départ en retraite, dans de nombreuses entreprises, il va falloir doubler les volumes de formation, réfléchir aux effectifs pour permettre les départs en formation et aux financements associés.

### **L'AGEFOS doit avoir les moyens d'assumer ses nouvelles missions**

La CGT s'inquiète d'une mise sous tutelle des OPCA par le financement conditionnel de leurs frais de fonctionnement. On ne peut pas demander de développer le conseil en formation, l'appui à la GPEC, le suivi et la traçabilité des effets de la formation, mettre en œuvre la nouvelle segmentation des moins de 10, 10 à 50 et supérieur à 50 salariés... sans savoir quels en seront les financements.

Nous pensons aussi que nous entrons dans une autre ère en termes de gestion de notre OPCA, nous allons passer de la gestion d'une période où la demande était inférieure aux capacités de financement à une période où les capacités de financement exigent de nouvelles règles du jeu en termes de régulation de la dépense.

L'AGEFOS ne pourra plus avoir la même politique commerciale de développement. Il faudra revoir le contenu de la politique du chiffre, mis en place en termes de développement au niveau régional et national, en lien avec les évolutions en termes de qualité qui s'imposeront à nous. Nous devons compter beaucoup plus sur la valorisation de notre ingénierie et du travail de nos CNF et CRF et sur notre capacité à développer des montages de financement complémentaires. La démarche commerciale va devoir devenir plus politique et plus force de conviction sur le qualitatif et la valeur ajoutée du réseau.

Pour la CGT il faudra rapidement viser une meilleure articulation entre les décisions politiques des CPNE et de la CPNAA, en lien avec le CA national et les SPP, les remontées réelles des engagements de formation pris dans les régions et le suivi de la trésorerie nationale. Nous devons inventer un nouveau mode de régulation et de pilotage en renforçant l'appropriation des questions de trésorerie nationale par nos équipes AGEFOS et par nos membres de CPNE et de SPP ?

### **Nous avons aussi le souci des personnels de l'AGEFOS**

Nous sommes conscients que la période perturbée que nous vivons avec les mesures exceptionnelles de gestion de la crise économique et les multiples changements à venir avec les nouveaux outils et les évolutions des règles de financement... C'est pour cela que nous tenons à saluer le dévouement de l'ensemble des collaborateurs de l'AGEFOS qui acceptent de relever les défis des charges de travail que ces évolutions nécessitent. Merci à Tous.

**Enfin nous tenons à réaffirmer que le paritarisme est une valeur sûre et porteuse d'avenir**

Les participants CGT à cette conférence souhaitent que nous n'hésitions pas à afficher dans tous les sites Internet des Régions la réalité de la composition paritaire de nos instances.

Ils proposent aussi que ce paritarisme ne s'arrête pas aux portes de nos sièges d'AGEFOS mais qu'il trouve de réel prolongement jusque dans les entreprises.

**Enfin sur l'organisation de cette journée**

Les délégués régionaux CGT présents ne sont pas satisfaits de l'absence de possibilité de débat interactif. S'ils ont conscience que la forme de la conférence nationale n'est pas facile à faire évoluer, ils demandent qu'à l'avenir à minima une partie de l'après midi soit consacrée à des échanges entre les délégués régionaux et la nouvelle direction élue.

Ne frustrons pas davantage nos militants qui viennent de loin et ont besoin d'échanger.

Il ne sera pas possible de gagner contre le trou de compétences sans une mobilisation de tous les acteurs de toutes nos organisations, alors mettons à profit toutes les occasions de gagner cette mobilisation générale.

Merci de votre attention

Paris le 19 Novembre 2009

Intervention prononcée par JJ BOUE